

GAUDINEAU (LOUIS)

Angers 1841-43

Notre Association amicale vient de perdre en la personne de M. Gaudineau, un dévoué et excellent Camarade.

Gaudineau, Ancien Élève de l'École d'Arts et Métiers d'Angers, était membre perpétuel de notre Société. Il fit partie du Comité pendant environ dix années, et il occupa les fonctions de secrétaire, à diverses reprises.

Gaudineau était également membre de la Société des Ingénieurs civils de France, ancien Président de Section au Tribunal de Commerce de la Seine, maire de Pomponne (Seine-et-Marne), administrateur de l'hospice de Lagny, ancien vice-président de la Société de secours mutuels du X^e arrondissement. Notre sympathique et distingué Camarade était chevalier de la Légion d'honneur.

Gaudineau est décédé le 2 mai 1900, à Paris, et les obsèques ont eu lieu le 4 mai.

La nombreuse assistance qui accompagnait notre regretté Camarade à sa dernière demeure, et parmi laquelle se trouvait un certain nombre d'Anciens Élèves, témoignait par sa présence tous les regrets éprouvés par la disparition de cet homme de bien, qui, par son travail, avait acquis une haute situation et sut, par ses qualités personnelles, son dévouement, ses bienfaits et sa grande philanthropie, s'attirer l'estime de ses Camarades, de ses amis et de tous ses concitoyens.

Au cimetière du Père-Lachaise, où a été inhumé Gaudineau, j'ai dit un dernier adieu à ce regretté Camarade et des discours ont été ensuite prononcés par M. Dauriat (Ang. 1840) et par M. Cochegrus, avocat, qui avait pu apprécier les précieuses qualités de Gaudineau, au cours de ses fonctions de Président de Section au Tribunal de Commerce de la Seine.

DISCOURS DE M. LE BRUN (Ang. 1839).

MEMBRE FONDATEUR

« MESDAMES, MESSIEURS,

» C'est avec une profonde tristesse et une émotion difficile à contenir que je viens, au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, adresser un dernier adieu à l'ami, au vieux Camarade que nous aimions tous.

» Louis Gaudineau était né le 12 mars 1827, à Châteaurenault (Indre-et-Loire); il fut admis à l'École d'Arts et Métiers d'Angers en 1844 et, après ses trois années accomplies, il entra dans les bureaux de l'ingénieur Victor Bois, expert au Tribunal civil de la Seine. Pendant plusieurs années, il remplit, auprès de cet ingénieur distingué, les fonctions de secrétaire et devint l'ami de son patron qui le tenait en grande estime.

» Mais la vie de bureau convenait peu à son tempérament actif et il quitta M. Victor Bois pour prendre la direction des ateliers de chaudronnerie de la veuve Boguet, où il resta jusqu'à la liquidation de cet établissement, qui fut exproprié.

» Il fut ensuite employé chez MM. Thauvin et C^{ie}, fabricants d'appareils à gaz et entrepreneurs de travaux de canalisation. S'étant mis vite au courant des affaires de cette maison et M. Thauvin désirant se reposer et ayant trouvé en Gaudineau un collaborateur intelligent, capable, plein de zèle et d'activité, proposa à notre ami de le commanditer et de prendre la suite de ses affaires.

» Sous l'habile et énergique direction de Gaudineau, la fabrique prit un grand développement, fit de nombreuses entreprises tant en France qu'à l'étranger et c'est en pleine prospérité, mais après de grandes fatigues, que notre ami, atteint d'une cruelle maladie, le diabète, dut quitter les affaires et se reposer.

» Sa santé étant revenue, Gaudineau trouva qu'il était encore trop jeune pour rester inactif, et, pensant pouvoir rendre encore quelques services à ses concitoyens, à son pays, il se présenta aux élections consulaires et entra comme juge suppléant au Tribunal de Commerce de la Seine. Pendant les quatorze ans qu'il passa au tribunal, son jugement droit, son urbanité et sa grande compétence, acquise pendant sa carrière industrielle, lui attirèrent la sympathie de ses collègues et lui valurent d'être élu président de section et la nomination de chevalier de la Légion d'honneur.

» Après une vie si bien remplie, notre ami aurait pu être heureux. Mais, hélas! un affreux malheur vint le frapper dans ses plus chères affections; il eut la douleur de perdre son fils, un charmant jeune homme de trente ans, le seul qui lui restât des dix enfants que lui avait donnés sa digne compagne.

» Il se retira dans sa propriété de Pomponne, près Lagny (Seine-et-Marne), et là, faisant le bien autour de lui, il était aimé de tous, et malgré sa grande modestie, il ne put se soustraire aux sollicitations de ses concitoyens qui le portèrent à accepter la première magistrature de sa com-

mune; une voix plus autorisée que la mienne vous dira ce que fut le maire de Pomponne.

» Gaudineau faisait partie de la Société des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers depuis 1851; il avait été élu plusieurs fois secrétaire et membre du Comité et c'était toujours pour lui une grande joie de se trouver réuni avec ses anciens Camarades d'École. Il aimait la Société et le lui prouva par un don généreux qu'il fit au moment de l'achat de son hôtel et nous lui en avons tous une grande reconnaissance.

» C'était un excellent Camarade, affable, bon, généreux, de bon conseil, et toujours prêt à rendre service; nous perdons en lui un de nos meilleurs Camarades.

» Entouré de tant d'affections et de sympathies, Gaudineau aurait pu nous rester bien des années encore, mais la maladie qu'il combattait depuis longtemps ne l'a pas permis, continua ses ravages et malgré tous les soins si touchants dont l'entoura son excellente épouse, finit par vaincre sa robuste constitution.

» Maintenant, hélas! qu'il n'est plus, c'est le suprême devoir que cette foule nombreuse et recueillie, pressée autour de ce cercueil, vient rendre à l'homme de bien, à l'ami que nous pleurons tous.

» Au nom de la Société des Anciens Élèves et de tous tes amis, je te dis adieu! mon vieux Camarade, ton souvenir restera gravé longtemps dans nos cœurs; encore une fois adieu! Mon cher Gaudineau! Adieu! »

DISCOURS DE M. DAURIAT (Ang. 1840).

MEMBRE FONDATEUR

« MESDAMES, MESSIEURS, CHERS CAMARADES,

» De toutes les peines imposées à l'homme pendant sa vie, je n'en connais pas de plus douloureuse que celle que le triste privilège de l'âge donne à un vieil ami d'en accompagner un autre à sa dernière demeure et de lui adresser le dernier adieu. C'est cependant ce qui incombe aujourd'hui à un de vos doyens qui fut pendant plus de soixante années le camarade de celui que nous pleurons.

» Une parole plus autorisée et mieux documentée que la mienne vous a retracé la vie industrielle et publique de notre éminent camarade L. Gaudineau; mais pour moi, mes forces et mon émotion ne me permettent que de vous faire connaître la vie intime de cet excellent cœur, de ce philanthrope et humanitaire Camarade (ces deux mots suffisent pour peindre l'homme).

» Gaudineau fut, avant tout, le modèle des pères de famille, et si plus tard, il devait être aussi douloureusement frappé en perdant ses enfants, il lui est au moins resté la consolation d'avoir conservé une épouse modèle qui, ayant partagé ses peines, l'a aidé à les supporter et à les adoucir en l'entourant des soins les plus affectueux et les plus dévoués pendant sa longue et douloureuse maladie.

» Qu'elle reçoive donc au nom de la grande famille des Anciens Élèves des Arts et Métiers, leurs plus respectueuses condoléances. Puissent-elles apporter un peu de soulagement à sa grande douleur ; elle peut compter sur les meilleurs souvenirs de nous tous.

» A cette consolation, Gaudineau put joindre celle de pouvoir faire le bien, et il l'a fait largement, notre Société le sait, et les nombreuses misères qu'il atténuait dans l'ombre en sont la meilleure preuve, car chez Gaudineau la main droite ignorait toujours ce qu'avait fait la gauche ; jamais infortune ne s'adressait à lui, sans recevoir un soulagement, et ceux qui porteront le plus longtemps son deuil sont les habitants de la commune de Pomponne (Seine-et-Marne), dont il fut le maire pendant de longues années, qui ont été à même, mieux que personne, de connaître la générosité de notre éminent Camarade. Que cet exemple serve à nos jeunes légions pour que, si la fortune leur sourit elles en fassent le même usage ; elles éviteront ainsi que le mot de fraternité, inscrit sur nos édifices ne soit un leurre.

» Ta vie, mon vieil ami, a été assez bien remplie pour te permettre aujourd'hui un repos éternel bien mérité ; mais si ta dépouille nous quitte, ton souvenir nous reste ; sois bien sûr que les âmes des honnêtes gens retrouveront la tienne dans l'au-delà.

» Au nom de notre grande famille des Arts et Métiers, reçois, cher ami, notre dernier adieu, mais non notre dernier souvenir. Adieu, Gaudineau ! »

M. Cohegrus prononça ensuite les paroles suivantes :

« MESDAMES, MESSIEURS,

» Aux discours qui viennent d'être prononcés sur la très estimable personnalité qui disparaît, sur M. Louis Gaudineau, permettez-moi d'ajouter quelques mots.

» On vient de retracer la carrière si honorablement remplie de M. Louis Gaudineau, soit comme industriel, soit comme juge, soit comme maire.

» Qu'il me soit donné de lui apporter ici un témoignage public de la légitime considération qu'il avait partout notoirement acquise.

» J'ai eu l'honneur de connaître M. Gaudineau quand il était Président de section au Tribunal de Commerce de la Seine, et je dois lui rendre cet hommage, qu'il a été un des magistrats les plus intègres que j'aie rencontrés dans ma carrière.

» Il apportait dans ses décisions un véritable esprit de conscience, un rare bon sens lui faisait rechercher l'application du Droit moral, pour moi, supérieur au Droit légal.

» Et pour terminer, celui-là qui fut bon juge sur la terre, a dû, devant le grand Juge, devant le Juge suprême, recevoir sa récompense en rentrant dans l'Éternité. »

Ces discours, qui résument bien ce que fut Gaudineau et rappellent la carrière industrielle de ce distingué Camarade, tout en citant discrètement quelques-uns de ses bienfaits, laisseront à tous un exemple d'une vie toute d'honneur et de travail.

LE BRUN
(Ang. 1839).